Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 V. 74 Vœu relatif au recyclage des masques.

Le Conseil de Paris,

Considérant la pandémie de la Covid-19 qui touche le monde depuis un an;

Considérant qu'il est recommandé de changer de masque toutes les 4 heures afin de conserver tout son pouvoir filtrant;

Considérant ainsi que nombre de masques usagés se retrouvent dans les poubelles, et parfois malheureusement sur les trottoirs;

Considérant que le port du masque est de toute évidence amené à durer;

Considérant que Paris doit montrer l'exemple en matière de recyclage;

Considérant que les écoles élémentaires publiques, au nombre de 354 à Paris, sont un lieu idoine d'expérimentation;

Considérant également les 114 collèges de la capitale ;

Considérant que pour les générations futures et la qualité de la vie à Paris, la protection de l'environnement est un enjeu majeur de notre ville;

Considérant que l'un des enjeux est aussi de sensibiliser le jeune public au recyclage et donc au respect de l'environnement;

Considérant l'initiative de la Mairie du 9ème arrondissement qui a déjà mis en place l'expérimentation de la collecte et du recyclage des masques en Mairie;

Considérant que ce vœu a été adopté au Conseil du 15ème arrondissement du 22 février 2021, en ce qui concerne une expérimentation à la Mairie du 15ème et dans les écoles de l'arrondissement.

Sur proposition de Catherine IBLED, Delphine BÜRKLI, les élus du groupe Indépendants et Progressistes, et Maud LELIEVRE, du groupe Modem, Démocrates et Ecologistes,

Émet le vœu :

- Approuve le principe d'expérimentation de la collecte et du recyclage des masques dans les mairies d'arrondissement, les différentes directions de la ville ainsi que dans toutes les écoles élémentaires publiques et collèges de la ville;

- À cet effet, prenne les mesures nécessaires afin de rendre effective cette expérimentation.